

Ouest France
du 11 au 14 juillet
2014

Le Boivre bientôt remis dans le droit chemin

Le fleuve côtier de Saint-Brevin serpentait parallèlement à la plage au lieu de se jeter directement dans la mer. Après l'installation de filets de pêche, il semble avoir trouvé un nouveau lit.

« Je reconnais humblement que je n'y croyais pas forcément au début ! », avoue Hervé de Villepin, le directeur du Syndicat d'aménagement hydraulique (SAH). À Saint-Brevin, la plage où vient se jeter le Boivre est, depuis des années, quasi inaccessible aux touristes. Le petit fleuve côtier préfère en effet serpenter sur plus d'un kilomètre, le long de la côte, entre l'Ermitage et les Rochelets, plutôt que de foncer tout droit vers l'océan.

Après six mois de test, un nouveau système de filets tapissant les berges du cours d'eau semble porter ses fruits. À terme, il devrait permettre de diminuer du même coup les risques pour la sécurité des baigneurs et les risques sanitaires liés au phénomène d'eau stagnante.

Allier écologie et économies

« Les grosses infrastructures ont été des échecs et, finalement, la solution qui semble porter ses fruits compose avec la nature, le vent et la mer », se réjouit Claude Naud, vice-président du conseil général, délégué aux ressources et milieux naturels. Une idée d'autant plus précieuse que « les filets ont un coût très peu élevé et s'inscrivent dans un processus réversible », selon lui. Effectivement, le système n'a coûté à ce jour que 106 000 €, tandis que les devis des opérations envisagées précédemment allaient de 1,4 à 5 millions d'euros.



Le petit fleuve errait sur près d'un kilomètre, le long de la côte, entre l'Ermitage et les Rochelets. Son lit est désormais plus direct.

L'ingénieuse idée, qui semble comporter bien des avantages, a germé, l'année dernière, dans l'esprit d'un ancien pêcheur. Dominique Michon, patron de la société de génie maritime Able, avait alors proposé cette « sédimentation contrôlée », face à une situation bloquée depuis plus de dix ans. Un réajustement de taille a toutefois été nécessaire, depuis le début de l'expérimentation, en janvier, les filets ayant été rehaussés de 7 mètres par rapport à leur position initiale.

Mais, si tout le monde s'enthousiasme à l'idée que cette « épine » soit définitivement retirée du pied des riverains et des élus, il faut néanmoins rester prudent. « Si tout semble fonctionner à ce stade, il faut continuer à surveiller de près car on ne sera pas exempté d'entretien, prévient Jean Charier, président du SAH. L'expérimentation est globalement satisfaisante parce que la charge d'eau a été importante et le chenal a pu se creuser naturellement grâce à la masse d'eau. ». Or

les conditions particulièrement favorables de cet hiver ne se reproduiront probablement pas tous les ans.

Un test visant à évaluer l'efficacité et la longévité du nouveau système a donc été programmé à la rentrée. « Si le point d'équilibre est atteint, promet le maire de Saint-Brevin, Yannick Haury, un réaménagement de la plage sera lancé » dans la foulée, afin que les lieux soient rendus « plus pratiques et plus accessibles » pour tout le monde.

Lucile BERLAND.